



Appel à candidatures Poste de **Conseiller Technique Fédéral**

Le Groupement d'Employeurs de Judo-Jujitsu Charente Maritime recrute un(e) Conseiller(e) Technique Fédéral(e) (CTF) en charge du développement et de la formation des enseignants sur le territoire.

Les candidatures (lettre de motivation, copie de la carte professionnelle et CV) sont à adresser par mail **avant le 12 avril 2024** aux adresses suivantes :

Président du comité départemental 17 de Judo : president_comite17@ffjudo.com

Secrétaire générale du comité départemental 17 de Judo : comite17@ffjudo.com

Directrice Technique Nationale Adjointe : cecile.grasso@ffjudo.com

Collaboratrice de la Direction Technique Nationale : dtm@ffjudo.com

Directeur Technique Régional (DTR) : patrick.lacombe@ffjudo.com

Responsable Administratif et Financier (RAF) : olivier.fayolle@ffjudo.com

Le dossier de candidature peut également être adressé (facultatif) par voie postale à Bastien BOUCHET, Président CD17 Judo, 4 Route des Geais 17500 ST SIMON DE BORDES.

Après étude des candidatures, des entretiens seront organisés en distanciel du **29 avril au 30 avril 2024**.

Les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de cette première série d'entretiens seront reçu(e)s en présentiel au dojo départemental Guy Thomas de Rochefort (17300) courant mai.

Intitulé de la fonction	Conseiller ou Conseillère Technique Fédéral(e) (CTF)
Diplômes et/ou expérience professionnelle requis	DESJEPS Judo ou BEES 2 option Judo-Jujitsu. Les candidatures de titulaires du DEJEPS spécialité « Performance Sportive mention Judo » pourront être étudiées sous réserve d'un projet de formation à court terme visant l'obtention du DESJEPS.
Type de Contrat de travail	Contrat à Durée Indéterminée à temps plein
Date prévisionnelle d'embauche	15/07/2024 Possibilité d'horaires aménagés jusqu'au 01/09/2024
Rémunération	Rémunération mensuelle brute : 2640 € Classification : Technicien – groupe 5 de la CCNS.

DESCRIPTION DU POSTE

- Conseiller Technique Fédéral (CTF) missionné pour mettre en œuvre le projet territorial Nouvelle-Aquitaine sur le territoire du comité de Charente-Maritime judo-jujitsu, Kendo et D.A. ;
- Il/elle est membre de l'Équipe Technique Régionale (ETR), il/elle participe aux réunions de l'ETR ;
- Ses missions sont principalement effectuées pour le compte du comité départemental de judo-jujitsu de Charente-Maritime et également pour des actions de ligue ;
- Les missions sont définies et précisées pour chaque olympiade sportive par une lettre de mission qui peut être ajustée, si besoin, annuellement ;
- Les missions sont évolutives dans leur contenu et leur répartition et pourront justifier la mise en place d'un plan individuel de formation.

PRINCIPALES ACTIVITES

- **Missions de développement et de promotion :**
 - Relais de l'action fédérale en direction des clubs ;
 - Contribution à l'accroissement du nombre de licenciés dans la discipline ;
 - Conseils et soutien auprès des clubs (création, relation profs, incitation de projet, fléchage financements...) ;
 - Travail technique de proximité avec les clubs ;
 - Coordination et mise en place d'actions de développement et de promotion.
- **Missions sportives et techniques :**
 - Aide à l'organisation et au suivi des activités fédérales et des manifestations du comité ;
 - Accompagnement sportif et technique auprès des licenciés du comité et logistique événementielle ;
 - Encadrement des stages sportifs, regroupements, actions de détection et de formation des sportifs ;
 - Travail prospectif pour mettre en place une « classe départementale », section sportive de collège ;
 - Interventions au sein des structures PPF et associées du territoire (site de Poitiers notamment) ;
 - Suivi et coordination des manifestations sportives d'envergures inscrites au calendrier de la fédération et organisées sur le territoire de la zone A de la ligue Nouvelle-Aquitaine (17, 79, 86).
- **Missions éducatives et de formation :**
 - Ingénierie de formation des enseignants professionnels (formation au CQP) ;
 - Suivi de la formation initiale et continue des bénévoles et professionnels, officiels et enseignants au niveau départemental ;
 - Identification des besoins en formation (état des lieux de l'enseignement dans les clubs), identification des profils et orientations vers les parcours de formation adaptés ;
 - Mise en œuvre et suivi d'actions de prévention de la violence, de la délinquance et du dopage.
- **Missions Équipe Technique Régionale :**
 - Coordonnateur de l'Équipe Technique Départementale : Animation des activités et des réunions ;
 - Membre de l'Équipe Technique Régionale : participation aux activités et aux réunions ;
 - Conseil, soutien et renforcement des actions de l'ETR sur le bassin de la zone A de la ligue Nouvelle-Aquitaine.
- **Missions administratives :**
 - Participation aux réunions statutaires et réunions de commissions du comité ;
 - Travailler en étroite relation avec les salariés du comité, les stagiaires, alternants et autres ;
 - Aide à la constitution et au suivi des dossiers de subventions pour le comité de Charente-Maritime : ANS, Conseil Départemental, Fonds de développement territorial, etc.

Autonomie : Le ou la CTF bénéficiera d'une grande autonomie dans l'accomplissement de ses missions et devra rendre compte de son activité régulièrement au président du comité et au DTR.

Toutes les décisions concernant le changement de la structure de travail devront se faire en accord avec le DTR et les dirigeants du comité.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Convention concernée : Convention Collective Nationale du Sport.

Durée du temps de travail : Temps plein – le volume annuel de travail est fixé à 214 jours effectifs, auxquels s'ajoute la journée de solidarité définie à l'article L.3133-7 du code du travail, la durée hebdomadaire du travail pouvant varier sur tout ou partie de l'année et le repos hebdomadaire n'étant pas habituellement donné le dimanche.

L'organisation du temps de travail sera planifiée chaque année en cohérence avec la lettre de mission qui régit les missions annuelles du salarié.

Lieu : le lieu de travail est situé au comité départemental de Charente-Maritime, dojo départemental Guy Thomas, complexe du polygone, avenue de Torrelavega 17300 ROCHEFORT.

Compte tenu de la nature de l'activité, une partie des missions se déroulera en télétravail. Il serait souhaitable que le candidat ait élu son **domicile dans un périmètre entre Rochefort et le centre du département**. **La plupart** des missions se dérouleront en dehors du siège social, avec des déplacements professionnels sur l'ensemble du bassin de la zone A (17,79,86), de la région ou au-delà (prise en charge aux conditions fixées par le groupement d'employeur après consultation du comité).

Temps d'adaptation : Période d'essai de 2 mois renouvelable une fois.

Incompatibilité : La fonction est incompatible avec l'exercice de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD ou d'un club affilié à la FFJDA.

Le ou la CTF pourra être autorisé(e) à exercer une fonction d'enseignant(e) au sein d'un ou plusieurs clubs affiliés à la FFJDA situé(s) sur le territoire du comité Charente Maritime de Judo-Jujitsu, Kendo et D.A. qu'après accord du DTN (Directeur Technique National) de la FFJDA et avec l'autorisation préalable écrite dudit comité.

POSITIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none">- Sous l'autorité administrative du Président du Groupement d'Employeurs de Judo-Jujitsu Charente Maritime ;- Sous l'autorité fonctionnelle du Président du comité Charente Maritime de Judo-Jujitsu, Kendo et D.A. ;- Sous l'autorité technique du DTN (Directeur Technique National) de la FFJDA ou de son représentant, le DTR (directeur technique régional judo), responsable de l'Équipe Technique Régionale.
----------------	---

COMPETENCES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo », qualités relationnelles et animation d'un réseau ;- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication ainsi que des outils informatiques : Word, Excel, Powerpoint, réseaux sociaux... ;- Patrimoine de connaissances ou expériences : sport de haut niveau, formation de cadres, vie fédérale, enseignement du judo, organisations événementielles, textes officiels... ;- Sens de l'organisation, rigueur professionnelle et adaptabilité ;- Conduite de projets (recherche et mise en œuvre de financements, plannings, communication, animation des intervenants...) ;- Connaissance de l'environnement législatif et réglementaire du sport ;- Connaissance du milieu associatif ;- Permis de conduire B obligatoire et en cours de validité.
----------------------------	---

AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none">- Mutuelle prise à 50% par l'employeur ;- Ligne téléphonique prise en charge par l'employeur ;- Couverture complémentaire assurance véhicule pour les trajets professionnels.
-----------	---

EVALUATION DU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à s'inscrire dans un processus d'auto-évaluation ;- Entretien annuel.
--------------------------	---